

On remarquera que le gouvernement libéral a atténué la portée réelle des propos de conférenciers extrémistes qui ont appelé dans le passé à criminaliser l'homosexualité et encourager la violence faite aux femmes. Il s'agit plus que de "banalisation" de la violence, il s'agit d'incitation. Mais il ne faut pas se mettre à dos ceux qui prônent cette violence, n'est-ce pas ? Notons que le Collège Vanier a à son tour refusé de louer une salle pour cette conférence. L'Assemblée nationale pourrait faire un pas de plus et dénoncer les Tarik Ramadan de ce monde qui demandent d'interdire toute critique des religions. le même homme qui a déjà demandé un moratoire sur la lapidation.

La motion initiale présentée par l'ADQ, le PQ et QS se lisait ainsi :

« Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement fédéral qu'il refuse l'entrée au Québec d'Abdur Raheem Green et d'Hamza Tzortzis parce qu'ils font la promotion de la criminalisation de l'homosexualité et de la violence faite aux femmes. Que l'Assemblée nationale réitère que ces positions rétrogrades n'ont pas leur place dans une société démocratique et vont à l'encontre des valeurs fondamentales de la société québécoise soit l'égalité entre les hommes et les femmes et de respect de l'intégrité physique. »

La version modifiée par le gouvernement libéral se lit ainsi :

« Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement fédéral qu'il refuse l'entrée au Canada d'Abdur Raheem Green et d'Hamza Tzortzis considérant leurs propos homophobes et leurs discours banalisant la violence envers les femmes ; Que l'Assemblée nationale réitère que ces positions rétrogrades n'ont pas leur place dans une société démocratique et vont à l'encontre des valeurs fondamentales de la société québécoise, soit l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect de l'intégrité physique des personnes. »

Lire l'article de Cyberpresse, le [18 octobre 2011](#).